Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 022-212202444-20260928-2026_64-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor
Commune de PLUSSULIEN

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de présents : 13
Nombre d'absents : 2
Procuration : 0
Ayant pris part à la délibération : 13

Date de la convocation : 15/09/2026

SEANCE DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le **vingt-huit septembre** à **dix-neuf** heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Dominique LE LUDUEC, Maire.

Étaient présents : LE LUDUEC Dominique, GOUBIN Xavier, CARRE Cédric, BALDASSINI Léa, JULIEN Jean-Noël, OURVOUAI Martine, LE GALL Nicolas, BELOEIL Joël, LE TIEC Michel, LEVRIER Isabelle, PÉCHARD Marinelle, TRÉGUIER Cécile, JULIEN Sandra.

Étaient absents : GILET Philippe, CRESCENCE Cyndia.

Secrétaire de séance : PÉCHARD Marinelle.

2026-64-PROJET DE RÉHABILITATION IMMOBILIÈRE D'UN LOGEMENT LOCATIF SOCIAL, 2 RUE DU CLANDY – ÉTUDE DE FAISABILITÉ TECHNIQUE ET FINANCIÈRE PROPOSÉE PAR SOLIHA.

Madame le Maire rappelle que la Commune est propriétaire d'une maison d'habitation 2 rue du Clandy, elle est vacante depuis fin août 2026 et quelque peu délabrée et n'est plus aux normes thermiques actuelles. Afin de maintenir une offre locative sociale pour l'accueil d'une famille, des travaux de réhabilitation s'imposent.

Pour mener à bien cette opération, il s'avère indispensable de réaliser au préalable une étude de faisabilité technique et financière approfondie visant à déterminer l'opportunité, la faisabilité et les modalités de réalisation de ce projet, dans ses dimensions sociale, réglementaire, technique et financière.

Madame le Maire a sollicité SOLIHA (Solidaires pour l'habitat) pour réaliser cette étude de faisabilité technique et financière, qui comprendrait :

- une visite sur site, relevé sommaire du bâtiment et analyse des contraintes techno-administratives,
- une proposition de scénarii d'aménagement,
- un descriptif sommaire et coûts d'opération estimatif,
- une étude financière,
- des conclusions et modalités de réalisation du programme.

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 022-212202444-20260928-2026_64-DE

Le coût de la mission globale 2337,50 € net de taxes (opération de logement social) comprenant l'ensemble de la prestation, les interventions de SOLIHA Bretagne et de SOLIHA BLI Bretagne. Toute demande additionnelle (visite, réunion supplémentaire... sera facturée au tarif de 70 € de l'heure par intervenant,

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal :

- **APPROUVE** le projet de réhabilitation du logement sis 2 rue du Clandy,
- **ACCEPTE** la proposition d'étude de faisabilité technique et financière présentée par l'association SOLIHA,
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer la convention d'étude correspondante ainsi que tout document s'y rapportant.

Fait à PLUSSULIEN les jour, mois et an susdits.
Le Maire,
Dominique LE LUDUEC.

